

Termes et conditions de vente

1. GARANTIE. Toute marchandise neuve, achetée en vertu des présentes, est sujette uniquement à la garantie standard du fabricant, en vigueur à la date des présentes, se limitant au remplacement de la pièce, le coût du transport et les frais d'installation étant exclus. LEADAIR INC. (9308-4473 QC INC.) garantit contre toute défectuosité l'équipement visé par la présente vente. Cependant, Leadair ne fait aucune représentation ou garantie à l'égard de l'état de l'équipement lorsque que cet état dépend de l'usage auquel l'acheteur le destine. Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que l'entreposage des équipements après la livraison est dans un endroit sec et frais à l'abri des intempéries.

2. RÈGLEMENTS ET PAIEMENT. Tous les montants sont exigibles conformément aux modalités de paiement énoncées (les termes de paiement standards sont NET 30 jours, exception faite pour les contrats dénoncés). Si un montant est en souffrance après sa date d'échéance, l'intérêt court sur ce montant à compter de la date de facturation initiale au taux de deux pourcent (2%) ou vingt-quatre pourcent (24%) par année. Un paiement ne pourra être considéré effectué que lors de son encaissement effectif. Le client sera responsable de tous les frais, honoraires et autres charges raisonnables encourus par Leadair pour le recouvrement de sa créance. Aucune retenue de paiement par le client n'est autorisée.

3. CHANGEMENT AU PRODUIT. Pour assurer une amélioration continue du produit, la taille, le modèle et les caractéristiques de la marchandise achetée peuvent faire l'objet de légères modifications et à moins que ces changements n'affectent directement ou sérieusement l'état de la marchandise par rapport à l'usage auquel elle était destinée au départ, aucune commande passée à la suite de la présente vente ne sera annulée à cause de ces changements. De plus, ces changements n'auront pas pour effet de modifier les termes et conditions convenus en vertu des présentes.

4. RETOUR, MODIFICATION ET RÉPARATION. Aucune marchandise ne pourra être retournée, modifiée ou réparée aux frais de Leadair sans l'obtention au préalable d'une autorisation écrite par un de ses représentants dûment autorisés. **Des frais de 25% seront applicables.**

5. ANNULATION – TRAVAUX EN COURS. Advenant l'annulation du contrat par le client après plus de 90 jours, avec ou sans motif, ce dernier sera tenu de payer à Leadair tous les frais et dépenses encourues ainsi que la valeur de tous les biens déjà fournis. **Des frais de 15% seront applicables.**

6. MISE EN PRODUCTION. Toute mise en production nécessitera des dessins approuvés par le client ou son représentant.

7. LIVRAISON ET FORCE MAJEURE. Leadair n'assumera aucuns frais occasionnés par des retards de livraison. Ni l'une ni l'autre des parties est responsable de toute inexécution en vertu des présentes qui résulte d'un cas de force majeure ou de tout événement imprévu qui est raisonnablement indépendant de sa volonté et ce, pour la durée de l'empêchement.

8. PROCÉDURE DES DOMMAGES ET PERTES. Au cas où il existe des dommages visibles importants et manifestement irréparables sur l'un des articles expédiés, il est préférable que le client refuse la livraison de la ou les pièces endommagées et accepte la livraison de toutes pièces non endommagées. Le client doit noter également tout dommage/perte sur le bon de livraison. Sans cette mention, le transport est considéré comme ayant été livré et reçu « conforme et en bon état » et Leadair ne peut se porter garant des coûts et ou réparations.

9. TAXES. Tous droits et taxes applicables, passés, présents ou futurs, relatifs à la vente de la marchandise visée aux présentes, seront ajoutés au prix de vente et seront payés par l'acheteur comme s'il s'agissait du prix de vente. La TPS et la TVQ seront applicables, aux taux en vigueur au moment de la livraison de la marchandise.

10. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ. Les biens demeureront la propriété de Leadair jusqu'à ce que l'acheteur ait rempli toutes ses obligations en vertu des présentes et notamment jusqu'au paiement intégral du prix, le cas échéant majoré des intérêts encourus et des frais. Cette réserve de propriété ne fait pas obstacle au transfert des risques qui seront à la charge de l'acheteur à compter du moment que les biens auront quitté l'entrepôt de Leadair. Leadair réserve le droit d'enregistrer son titre à cet égard. Jusqu'à paiement complet, l'acheteur ne pourra modifier, vendre, céder, hypothéquer ou mettre en garantie les biens. Advenant que l'acheteur fasse cession de ses biens ou tombe dans une situation financière susceptible de mettre en péril les droits du vendeur, Leadair pourra revendiquer les biens vendus aux frais de l'acheteur, sans remboursement ni indemnité.